Région → Cher

DÉFENSE ■ Susciter des vocations de réserviste au lycée Jacques-Cœur

« Rendre service à son pays »

La Journée nationale du réserviste avait lieu hier au lycée Jacques-Cœur sur le thème « une nouvelle réserve pour de nouvelles menaces ».

Bertrand Philippe

objectif est ambitieux: disposer en 2019 d'un groupe de 40.000 réservistes au niveau national pour pouvoir déployer 1.000 d'entre eux chaque jour.

Dans ce but, en réponse aux attentats terroristes qu'a connus la France en 2015, la Journée nationale du réserviste était menée hier après-midi au lycée Jacques-Cœur de Bourges.

Prise de contact et discussion

Elle proposait une sensibilisation des élèves par le biais de stands, puis d'une projection suivie d'un débat. Et le plus étonnant, une fois sur place, a été de remarquer que les lycéens venaient spontanément prendre contact et discu-

« Ca a été comme ça tout l'après-midi », confirmait la chargée de communication des écoles militaires de Bourges (EMB), aux cô-



RENCONTRE. Le général Bonnet présentant les nouveaux réservistes, dont quatre jeunes (à gauche). PHOTO BERTRAND PHILIPPE

tés de laquelle se tenait une lycéenne de Jacques-Cœur qui, ayant fait la démarche d'être réserviste, se présentait en uniforme.

« On n'essaie pas de faire du prosélytisme, soulignait le général Bernard Bonnet, commandant des EMB, pas du tout. Il s'agit de proposer aux jeunes d'ouvrir les yeux sur ce que peut être le fait de rendre service, de servir son pays. De découvrir un milieu où il y a des valeurs qui les dépassent mais auxquelles ils adhèrent. »

Une réserve de conviction

Et devant un amphi quasiment plein, le général Bonnet expliquait que le président de la République et le ministre de la Défense avaient donné à la réserve « une nouvelle inflexion historique » : celle qui doit remplacer la réserve de masse par une réserve de conviction. Cette décision entend être une réponse, bien sûr, aux menaces que représente le terrorisme, mais aussi aux « déserts militaires » résultant des fermetures de bases et de casernes

« Dans le Cher, soulignait le général Bonnet, il y a quatre mille militaires environ ; d'an l'Indre il n'y en a pas. Il s'agit d'occuper le terrain, de recréer un lien avec le territoire. »

JUSTIC

Les étudiants en droit font assaut d'éloquence

Les barreaux de Bourges, Nevers et Châteauroux de l'Ordre des avocats organisent aujourd'hui la deuxième édition de leur concours d'éloquence, à partir de 14 heures, à la salle de la cour d'assises du palais de justice de Bourges. L'édition inaugurale de

L'édition inaugurale de cette manifestation, destinée aux étudiants en droit berruyers et castelroussins des trois premières années du cursus, avait connu l'année dernière un éclatant succès. « Certaines plaidoiries étaient même carrément bluffantes », se souvient Jeanne-Marie Vermeulin, procureur général à la cour d'appel de Bourges.

Thème imposé : l'euthanasie

Un cas pratique est soumis aux étudiants désireux de concourir, par équipes de deux (cinq binômes se sont inscrits). « Un thème d'actualité et de société, qui soulève des questions d'éthique », précisent les organisateurs. Après la procréation médicale assistée en 2015, c'est l'euthanasie qui a été choisie cette année.

Le jury comprend les bâtonniers des trois barreaux organisateurs, mais aussi quatre représentants de la



cour d'appel de Bourges et un représentant de l'université d'Orléans, dont la faculté de droit de Bourges constitue une antenne fondée en 1993. Outre les plaidoiries et les réquisitions des candidats, ceuxci devront répondre à des questions spontanées venues du jury, sous le contrôle d'une greffière professionnelle de cour d'assises.

Des prix seront décernés à tous les candidats, notamment des stages en milieu professionnel. ■

Emmanuel Letreulle
emmanuel.letreulle@centrefrance.com

→ Pratique. Le concours étant public et les places limitées, il est conseillé de s'y présenter trente minutes avant l'ouverture des débats.

